

Image not found or type unknown



Licenciement éco : préavis obligatoire pour le salarié

Par **Gerpy**, le **15/10/2009** à **16:48**

Dans le cas d'un licenciement (eco ou motif sérieux), le salarié est-il contraint d'effectuer son préavis et ne peut-il pas décider unilatéralement d'en écourter la durée ? (ce préavis est un droit pour le salarié, mais est-il également un devoir dans la cas où il est licencié)

Dans ce cas, est-ce qu'il doit l'annoncer avant ou peut-il écourter le préavis pendant ce dernier ?